

Ecole maternelle Paul Bert  
7 allée Watteau  
95370 Montigny-lès-Cormeilles  
Tél : 01.39.78.93.16

**PROCES-VERBAL**  
**du CONSEIL D'ECOLE DU 16 OCTOBRE 2018**  
**18h00 – 21h00**  
**Lieu : salle des maîtres de l'école élémentaire Paul Bert.**

**Installation du conseil :**

**Sont présents :**

L'Education nationale :

**Mme Elizabeth BUSSELL** : Directrice de l'école et enseignante de la classe 1- PS  
**Mme Gwénaëlle KERBORIOU** : enseignante de la classe 3- TPS  
**Mme Bérangère VINCENT** : enseignante de la classe 5- MS  
**Mme Laurence BOIT** : enseignante de la classe 7- MS  
**Mme Corinne HENARD** : enseignante de la classe 8- PS  
**Mme Annick BARRANGER** : enseignante de la classe 9- MS  
**Mme Sonia MOTAY** : enseignante de la classe 10- MS/GS  
**Mme Claire DEBAILLEUX** : enseignante de la classe 11- GS

La collectivité : (venue de 20h05 à 20h30)

**M. Cyrille DURY** : DGA  
**Mme Lucienne GIL**: Adjointe à M. Le Maire

Les parents représentants élus de l'APEV :

**Mme Mélissa MATHIS** : présidente  
**Mme Morgane TELLIER**  
**Mme Raymonde LEFEBVRE**  
**M. Bruno COSTA**  
**Mme Sylvie DE AZEVEDO**  
**Mme Céline SOYER**  
**M. Frédéric MOUNITCHY**  
**Mme Jessica PASSOS**  
**Mme Chistelle GRIMBERT**

**Sont excusés :**

**Mme Frédérique BIERINX** : enseignante de la classe 4- GS  
**Mme Claire GORKIEWER** : enseignante de la classe 6- PS  
**Mme Céline NOIRET** : enseignante de la classe 2- GS

**M. MADORE** : Inspecteur de l'Education Nationale - Circonscription d'Herblay -  
**Mme THUBE** : Déléguée Départementale de l'Education Nationale  
**Mme Catherine THIERRY – RASED – PSYCHOLOGUE SCOLAIRE**  
**Mme Catherine BRETON** - RASED – MSDR (Maître Spécialisé à Dominante Relationnelle)  
**Mme Céline DUPUIS** - RASED – MSDP (Maître Spécialisé à Dominante Pédagogique)

# **Ordre du jour du conseil d'école n°1**

**Date : 16/10/2018**

**Heures : de 18h00 à 21h00**

**Lieu : salle des maîtres de l'école élémentaire Paul Bert.**

## **I- L'école et sa rentrée 2018/2019**

- L'équipe pédagogique
- Effectif d'élèves
- Structure pédagogique
- Équipe ATSEMs
- Sécurité : exercice incendie, portail allée Watteau ouvert
- Parcours de motricité

## **II- Règlement intérieur : lecture et modifications**

## **III- Avec la collectivité**

- Bilan des travaux : remerciements des travaux réalisés dans l'école
- Aménagement de la salle de motricité
- Aménagement de la nouvelle salle des maîtres
- Le chauffage
- La sécurité dans la salle de jeu avec l'accès à la mezzanine

## **IV-Volet pédagogique**

- Le projet d'école
- Les projets communs des classes (projet REP)
- Les projets individuels de classe
- Les sorties pédagogiques
- Les événements festifs
- L'organisation des APC
- La coopérative et projets d'achats

## **V- Parents représentants : projets et actions.**

- élections : nouveaux parents
- création d'une association de parents représentants : PPPB
- Propositions des actions de parents à mener dans l'année
- Projet de l'association

## **Dates**

## **I- L'école et sa rentrée 2018/2019**

### **a) L'équipe pédagogique**

Elle se compose de douze professeurs pour onze classes.

Les nouveautés de cette année : Mme Poncet intervient à temps partiel dans la classes 1 de PS.

Nous n'avons plus d'EVS, car le poste est supprimé.

Nous avons deux AVS sur l'école.

Nous avons aussi :

- une maître MSDP (Maître Spécialisé à Dominante Pédagogique) : Mme Dupuis ;
- une maître MSDR (Maître Spécialisé à Dominante Relationnelle) : Mme Breton ;
- ainsi qu'une psychologue scolaire : Mme Thierry ; formant pour ces trois dernières les membres du RASED (Réseau d'Aide Spécialisée aux Elèves en Difficulté).

### **b) ATSEM**

Les ATSEM sont au nombre de 8 avec une référente Mme Songeons. Il est attribuée sur le temps scolaire une ATSEM dans chaque classe de TPS et PS.

### **c) Effectifs élèves** : 262 élèves dont 16 TPS, 12 radiations depuis le début du mois de septembre.

### **d) Structure pédagogique**

262 élèves répartis en 11 classes et plus précisément 246 élèves répartis en 10 classes comme suit :

- 16 TPS, 82 PS, 80 MS, 84 GS
- 1 classe de TPS spécifique avec une ATSEM spécifique, 3 classes de PS, 1 classe de double niveau MS/GS, 3 classes de MS, 3 classes de GS.

Les effectifs les moins élevés cette année sont dans les classes de MS, ne dépassant pas les 23 élèves. Les classes vont jusqu'à 28.

Comparativement, les classes sont apaisées.

### **e) Sécurité**

→ réalisation d'un exercice d'évacuation en cas d'incendie le 24 septembre 2018 : L'exercice incendie s'est déroulé efficacement, à part que certaines classes n'entendent pas bien le signal sonore de l'alarme.

Pour rappel, les exercices de sécurité doivent se réaliser comme dans les conditions réelles : on ne met pas le manteau aux enfants...

→ Le portail du côté de l'allée Watteau est souvent grand ouvert et tous les jours le matin avant 8h20 lorsque les camions viennent livrer la restauration.

→ Intrusion dans l'école : il y a des allées et venues pendant les weekends, car plusieurs fois des voisins de l'école signalent la lumière allumée dans les locaux pendant la nuit. Du matériel disparaît pendant les vacances à chaque fois. Nous avons dû racheter douze ballons pour un montant de 70 euros sur la coopérative de l'école.

#### **PPMS : (Plan Particulier de Mise en Sureté) :**

Nous le réactualisons tous les ans. C'est un document (assez conséquent) qui explicite le rôle de chacun au sein de l'établissement (et tous les renseignements nécessaires de celui-ci) lorsqu'il y a un danger.

Ce danger peut être de diverses natures : Incendie, phénomènes météorologiques dangereux, exposition et/ou contamination chimique dangereuse, intrusion/attentat. Nous sommes dans l'obligation de faire deux exercices par an. C'est notre hiérarchie qui définit la date des exercices.

Dans la configuration hors incendies, nous disposons d'un matériel dans des mallettes afin d'alerter, de se mettre à l'abri, de communiquer.

Le matériel actuel dans les mallettes a été renouvelé. En revanche, nous n'avons pas les outils nécessaires pour mettre et enlever les piles dans les appareils. Nous n'avons toujours pas de signal d'alerte à ce jour en cas d'intrusion attentat.

L'exercice s'est déroulé ce matin et les observations que l'on en fait c'est que la procédure actuelle est insatisfaisante.

#### **f) Parcours de motricité :**

L'équipe enseignante construit un parcours de motricité tous les jeudis adaptés au fur et à mesure dans la journée selon le niveau des classes.

### **II. Règlement intérieur (Cf. annexe règlement intérieur)**

Deux ajouts :

- l'interdiction du téléphone portable à l'école pour les élèves
- et le port de tour de cou est interdit si l'on doit faire plusieurs tours avec pour le mettre.

Question des parents : Vigipirate renforcé est-il reconduit ?

Réponse : Il est reconduit jusqu'au 6 mai 2019 (information postérieure au conseil d'école).

### **III. Avec la collectivité**

#### **a) Bilan des travaux :**

L'été dernier, le bureau de la direction a été repeint et j'en remercie la collectivité. Des petits travaux ponctuels ont été demandés depuis la rentrée et ont été réalisés rapidement. Il y en a encore certains en attente, principalement des demandes de menuiserie.

## **b) Aménagement de la salle de motricité :**

Des modifications ont été amenées. La mezzanine a été aménagée : étagères, photocopieur ; ce qui a libéré de la place dans la réserve où a été entreposée la majeure partie du petit matériel de sport.

En conséquence, nous avons récupéré de l'espace dans la grande salle de motricité. Cependant, il est important d'entendre qu'il faut créer un espace pour les vélos en dehors de cette salle, car nous n'avons pas gagné tant de place que ça.

A cette mezzanine, s'ajoute un problème de sécurité pour les enfants. Il y a un risque de chute mortelle. Il est impératif et urgent d'entreprendre un système empêchant un accident.

### **Question : Que décide la collectivité ?**

**Réponse :** Les pompiers viendront visiter les lieux au risque de devoir fermer la mezzanine. La collectivité informe que la mezzanine n'a pas été conçue pour être un lieu de stockage, or c'est en partenariat avec la collectivité et l'Education nationale qu'il a été décidé ensemble que l'on y mettrait le photocopieur et une partie de la papeterie. La mezzanine est un axe de circulation. On peut la fermer au niveau de la balustrade mais tous travaux se font dans le respect des règles de sécurité répondant à des normes.

Aujourd'hui, la mezzanine n'est plus un axe de circulation du fait de la cloison en plexiglas qui a été faite par la collectivité.

Le problème n'est pas réglé.

## **c) Aménagement de la salle des maîtres :**

Nous avons changé de salle des maîtres. L'aménagement de cette salle s'est étendue de la rentrée de septembre jusqu'à aujourd'hui. L'équipe pédagogique commence à prendre ses marques dans ce nouvel espace plus vaste. Nous avons encore besoin d'une table dans cette salle.

## **d) Le chauffage :**

La collectivité nous a mis le chauffage le 8 octobre 2018 au lieu du 15. Nous l'en remercions. Malgré cela, les enfants de petites sections ont tout de même passé une dizaine de jours à 15°C. Cet épisode se répète chaque année du fait du manque d'isolation.

### **Question : Comment pallier à cette difficulté ?**

**Réponse :** Il y a un marché public avec des délais d'intervention. Il y a effectivement un problème d'inertie, car le bâtiment n'est pas isolé. Entreprendre des travaux d'isolation concerne le bâtiment en entier et cela doit être voté au budget du conseil municipal.

Maintenant, le chauffage peut être déclenché plus tôt si le froid s'installe de façon durable.

## **IV- Volet pédagogique**

### **a) Le projet d'école :**

Le projet d'école est une réflexion pédagogique pensée sur des facteurs spécifiquement liés à chaque école. C'est un document applicable pendant trois ans dans lequel tous les professionnels de l'Education nationale et les élèves doivent s'impliquer. Nous sommes à la troisième année. En conséquence, l'année prochaine, nous en ferons un autre.

Il s'agit de mener des actions pédagogiques au sein des classes, mais également au sein de l'enceinte de l'école quotidiennement ou régulièrement. Ces actions pédagogiques s'inscrivent en général dans trois axes essentiels choisis en fonction d'indices liés à l'école : la commune, le quartier, sur des facteurs au niveau des apprentissages scolaires, au niveau du réseau d'éducation prioritaire dans lequel l'école Paul Bert appartient, puisque l'établissement est rattaché au collège Louis Aragon. Il est composé de trois axes majeurs, à savoir :

#### **- Axe 1 : Comprendre et apprendre :**

Ce premier axe s'oriente sur la production d'écrits, la compréhension des scripts rencontrés lors des albums étudiés, le langage oral, la mémorisation et la nécessité de catégoriser ; tout cela au travers des parcours littéraires, l'utilisation des outils numériques (visualiseur...), les différents types d'écrit, la théâtralisation.

#### **- Axe 2 : Améliorer le climat scolaire :**

Ce deuxième axe se concentre autour des élèves, des parents et des différents partenaires de l'école.

#### **- Axe 3: Apprendre ensemble :**

Ce dernier axe concerne l'émergence de projets culturels, de projets autour de la citoyenneté. Il a pour objectif de travailler sur l'acceptation des différences (handicap) et sur la communication.

Tout cela se traduit au niveau du travail avec les élèves, dans la gestion de conflit, dans les règles de vie, dans les travaux menés avec des élèves en situation de handicap.

Question des parents : Pourquoi la classe de Mme Noiret, grande section, n'est-elle pas équipée d'un ENI (écran numérique interactif) ?

Réponse : La collectivité ne fournira pas d'ENI en plus ; ceux dans l'école peuvent être déplacés d'une classe à l'autre.

### **b) Le projet REP**

Comme il l'a été précisé plus haut, l'école maternelle Paul Bert est en REP (c'est-à-dire en Réseau d'Education Prioritaire), rattachée donc au collège Louis Aragon. Ce projet a pour objectif d'impulser davantage les élèves à travailler sur la production d'écrits et la résolution de problèmes.

L'année passée, le projet REP existait déjà sous le thème : « A la recherche de la nature dans ma ville ». Une exposition s'est déroulée en fin d'année réunissant tous les travaux d'élèves des écoles en REP de Montigny-lès-Cormeilles pour ce projet. Cela a eu tellement de succès que le projet REP est reconduit mais étendu à toutes les écoles de la circonscription d'Herblay autour d'un nouveau thème : « S'ouvrir aux mondes ». C'est un thème beaucoup plus vaste permettant ainsi une diversité infinie d'actions.

Une exposition des travaux aura lieu entre le 9 et 17 mai 2018 et il est prévu que les parents d'élèves puissent voir l'exposition.

Ainsi, les classes ont la liberté de travailler seule ou à plusieurs pour des actions communes.

### **c) L'organisation des APC :**

Ces activités ont pour modalités un travail en petits groupes de 3 voire 4 ou 5 élèves, ou en demi-groupe de classe une heure ou une demi-heure par semaine. Les élèves sont choisis par l'enseignante. En maternelle, cela va concerner plutôt des élèves de MS et GS.

La nouveauté de cette année : les axes de travail s'inscrivent obligatoirement dans deux domaines d'apprentissage : la mobilisation du langage et la structuration de la pensée.

Les APC (Activités Pédagogiques Complémentaires) se font à la condition que les parents soient d'accord. Elles se font soit sur le temps du midi, soit le soir après la classe ; cela dépend du fonctionnement de l'enseignante.

### **d) Les projets de classe, les évènements pédagogiques, festifs et les sorties:**

Les enseignantes évoquent leur(s) projet(s) souvent liés au projet REP.

- Mme Vincent et Mme Boit : ont un projet de parcours conté et un projet jardin en coopération avec le périscolaire. Elles vont emmener leur classe respective voir une exposition de Basquiat au Musée de la Fondation Louis Vuitton le 10/12/2018
- Sortie bibliothèque pour les classes de Mme Hénard, Mme Vincent, Mme Boit.
- Les classes de Mmes Bussell/Poncet, Mme Hénard, Mme Gorkiewer, Mme Barranger, Mme Motay et Mme Debailleux ont emmené leur classe cueillir des pommes les 25 et 27 septembre 2018.
- Mme Hénard emmènera sa classe à la ferme de Richemont en fin d'année scolaire.
- Le projet « Ecole et cinéma » pour les classes Mmes Bussell/Poncet, Gorkiewer, Motay et Debailleux
- Un projet de production d'un livre de cuisine pour les classes de Mmes Motay et Kerboriou.
- Mme Barranger emmènera sa classe à l'accrobranche en fin d'année scolaire et fera les rencontres sportives avec les familles

- Participation partielle à la fête de la caisse des écoles.
- Un marché de printemps va avoir lieu.
- Un projet jeux de société avec un évènement final « le salon du jeu » va être mené pour les classes
- « Chantécole »
- Poursuite d'un outil commun : le cahier de réussites et de progrès
- Pétit déjeuner pédagogique : sera mené en classe
- Chorales pour certains élèves de grande section
- Participation de certaines classes à la Grande Lessive
- Le parcours de motricité

#### **f) La coopérative et les projets d'achats :**

L'école a racheté des ballons, car plusieurs avaient disparu pendant l'été. Il y a un projet d'achat de vélos.

→ A cela, l'association de parents d'élèves vont en réclamer et pose la question sur l'existence d'un document spécifiant les modalités d'utilisation du matériel.

### **V. Parents représentants : projets et actions**

#### **Elections :**

34,99 % de taux de participation cette année contre 31% l'année dernière.

17 parents représentants élus et inscrits (moins que l'année précédente) dans une **nouvelle association : PPPB (les Parents des P'tits de Paul Bert)**.

Cette association est créée depuis début septembre 2018 sous la loi 1901. Le but de l'avoir créée est d'interagir avec l'équipe, avec la collectivité, avec les familles et différents partenaires commerciaux en ayant plus de poids, plus de légitimité pour des actions culturelles (recueillir des dons financiers, des livres et autre...) et pouvoir développer le plus de choses possibles pour les enfants scolarisés.

Cette association se positionne en tant que réel relais entre l'école et les familles, entre l'école et la mairie, entre les familles et la mairie dans une dimension de partenariat.

#### **Les acteurs principaux de l'association :**

- **Mme Mathis : présidente**
- **M. Bouazouz : trésorier**
- **Mme Lefebvre : secrétaire**

## **Propositions des actions de parents à mener dans l'année et projets :**

a) Un repas ethnique avec les familles, l'objectif étant d'améliorer le contact avec les familles. Il faudra :

- solliciter la mairie pour l'utilisation des locaux,
- inscrire les parents préalablement en amont pour participer
- porter une attention quant au nombre de participants et au niveau des horaires
- parents et enfants seront présents.
- ce sera un vendredi soir, fin novembre / début décembre.

b) Les parents représentants souhaiteraient offrir un spectacle aux élèves, en faisant venir une compagnie des environs, sur le thème de l'écologie qui s'appelle « Tigrela la sorcière de la déchetterie ». Les parents sont à la recherche d'un financement.

c) Un salon du livre avec un conteur sénégalais qui viendrait à l'école.

d) vente de gâteaux pour récolter des fonds.

Pour faciliter la communication, si elle passe par le cahier de liaison, le contenu et le mode seront alors validés et signés par la directrice.

## **Dates**

- 18 octobre : la Grande Lessive
- 6 novembre : photo individuelle
- 11 mars : photo de groupes
- 13 avril : marché de printemps
- 16 avril : conseil d'école n°2/2
- 11 mai : salon du jeu
- Entre le 9 et 17 mai : exposition REP
- 18 mai : fête de la caisse des écoles
- 31 mai : école fermée : pont de l'Ascension

**Le conseil d'école s'achève à 21h00.**

**Ce procès-verbal a été réalisé conjointement avec Mme Motay et rédigé par la directrice Mme Elizabeth Bussell.**

## **CLOTURE DU CONSEIL**